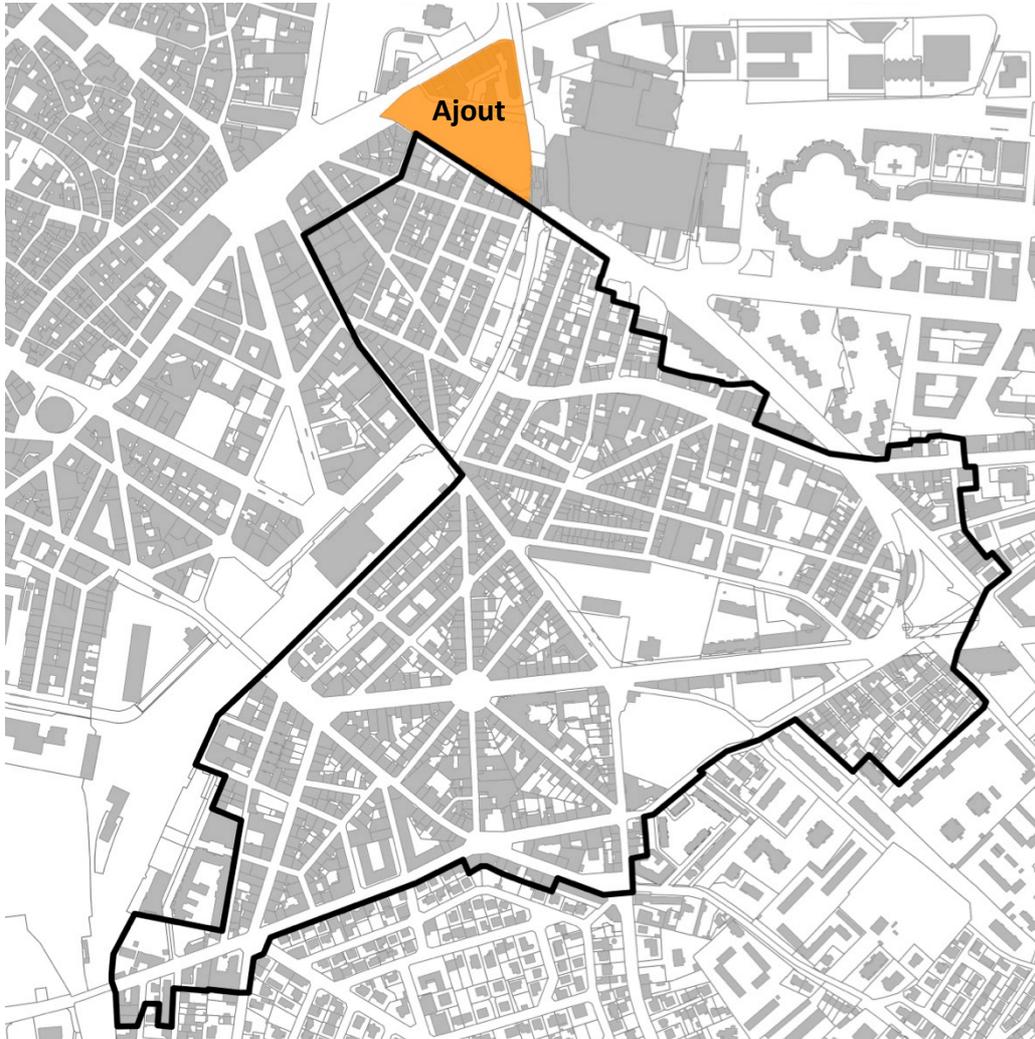


4. ORIENTATION GÉNÉRALES ET PRESCRIPTIONS

4.1. JUSTIFICATION DU ZONAGE

4.1.1. Modifications du périmètre



La délimitation de la ZPPAUP Sud-Gare / Méditerranée correspond à celle des faubourgs du XIX^e siècle visibles sur le plan Kruger, quartiers relativement denses, avec du bâti aligné en continu le long des voies.

L'extrémité nord-est du quartier Boussairolles, constituée des quelques maisons de ville construites au XIX^e siècle au sud de l'avenue de la Citadelle (à côté de la gare de Palavas aujourd'hui disparue), peut être incluse dans l'AVAP Sud-Gare / Méditerranée, étendue au nord/est par l'adjonction des immeubles qui bordent l'avenue Frédéric Mistral, ancienne limite du rempart de la citadelle.